

PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

**DES PRESTATIONS
SOLIDES ET CONVIVIALES**
DES SOLUTIONS
POUR LES ASSOCIATIONS



VOUS ÊTES LE CENTRE DE NOS PRÉOCCUPATIONS

Nous voulons être le meilleur assureur de prévoyance de Suisse. Telle est la vision qui nous guide. Nous entreprenons tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer la qualité de votre prise en charge. Nous vous

Des solutions abordables

Chez nous, vous bénéficiez de solutions de prévoyance novatrices qui peuvent être adaptées de façon modulaire aux besoins individuels de vos clients. Du fait de notre croissance saine, nous pouvons vous offrir des produits et des solutions à des prix attractifs.

L'indépendance grâce à une structure de société coopérative

Toute personne assurée chez nous devient automatiquement sociétaire. Pax appartient à ses clients et ne peut être ni achetée ni vendue. Cette caractéristique garantit notre indépendance économique et nous donne la liberté de planifier et d'agir sur le long terme.

Crédibilité, prévoyance, droiture

Tels sont les trois principes que nous défendons et pour lesquels nous nous engageons. Ce que nous faisons pour vous, nous le faisons de manière fiable et responsable.

accompagnons personnellement et attachons une grande importance à ce que vous soyez servi simplement et rapidement. Avec nous, vous êtes sur un pied d'égalité. Nous sommes toujours là pour vous.

La prévoyance au point

En matière de prévoyance professionnelle, nous sommes un interlocuteur compétent pour les PME et les grandes entreprises. Qu'il s'agisse d'une entreprise comptant un ou mille employés, d'une start-up, d'une entreprise connue ou d'un grand groupe, nous connaissons parfaitement leurs besoins et leurs exigences. Avec votre collaboration, nous élaborons la solution qui vous conviendra le mieux. Aujourd'hui comme demain.

Un suivi parfait

Pax vous apporte de la sécurité. Nous vous assurons un suivi exhaustif et vous donnons l'assurance d'être entre de bonnes mains.

LES FAITS

- Compagnie d'assurance suisse dont le siège est situé à Bâle
- Organisation sous forme de coopérative
- Spécialisation dans le domaine de la prévoyance privée et professionnelle
- Fondation collective pour la prévoyance professionnelle depuis 1957
- 700 partenaires de distribution indépendants
- Plus de 150'000 clients privés et commerciaux
- Environ 280 collaborateurs

GARANTIR LES REVENUS

Vos besoins et vos exigences n'ont pas de secret pour nous. Nous saurons trouver ensemble la solution qui vous convient.

Plans de prévoyance	Plan I	Plan II	Plan III	Plan IV
Bases salariales (salaire assuré) • Epargne et risque	LPP	LPP	Salaire de base	Salaire de base
• Déduction de coordination (en fonction du taux d'occupation sur demande)	LPP	LPP	LPP	–
Prestations d'invalidité • Rente d'invalidité	LPP	50%	50%	50%
• Rente d'enfant d'invalidité	LPP	8%	8%	6%
Prestations pour survivants • Rente de partenaire	LPP	24%	24%	18%
• Rente d'orphelin	LPP	8%	8%	6%
Délais d'attente (en mois) • Rente d'invalidité * Avec assurance d'indemnités journalières	12/24*	12/24*	12/24*	12/24*
• Exonération du paiement des cotisations	3	3	3	3
Contributions d'épargne	0/7/10/15/18%	0/7/10/15/18%	0/7/10/15/18%	0/6/8/11/13%

SOLUTION DE PRÉVOYANCE ADAPTÉE AUX BESOINS

Plan I

Solution légale conforme à la LPP.

Plan II

Prestations de risque améliorées dans le cadre du salaire maximum coordonné LPP.

Plan III

Les composantes de salaire supérieures au maximum LPP sont également incluses.

Plan IV

Toutes les prestations sont définies en fonction du salaire de base effectif hors déduction de coordination.

PLANS STANDARD: PRESTATIONS ET FINANCEMENT

Exemples de salaire	Plan I		Plan II		Plan III		Plan IV	
	60'000	100'000	60'000	100'000	60'000	100'000	60'000	100'000
Salaire assuré	35'325	59'925	35'325	59'925	35'325	75'325	60'000	100'000
Prestations d'invalidité	12'443	21'108	17'663	29'963	17'663	42'300	30'000	50'000
• Rente d'invalidité								
• Rente d'enfant d'invalidité	2'489	4'222	2'826	4'794	2'826	6'768	3'600	6'000
Prestations pour survivants	7'466	12'665	8'478	14'382	8'478	20'304	10'800	18'000
• Rente de partenaire								
• Rente d'orphelin	2'489	4'222	2'826	4'794	2'826	6'768	3'600	6'000
Prestations de vieillesse	246'701	418'505	246'701	418'505	246'701	598'474	325'803	542'663
• Capital vieillesse avec intérêts								
• dont LPP	246'701	418'505	246'701	418'505	246'701	418'505	246'701	418'505
• Rente de vieillesse	16'776	28'458	16'776	28'458	16'776	38'033	20'984	35'064

Ces exemples reflètent la base de calcul de janvier 2017.

D'UN SEUL COUP

Qu'il s'agisse de prévoyance professionnelle ou privée, que ce soit pour vous ou pour votre entreprise: Pax vous propose des solutions qui sont parfaitement adaptées à votre situation. Grâce à sa clairvoyance, sa précision, sa grande expérience et

Axé sur les besoins à venir

Pax répond à vos exigences. Avec nos solutions de prévoyance, nous organisons votre prévoyance professionnelle avec anticipation et une attitude ouverte face à l'avenir. Peu importe ce que l'avenir réserve: nos solutions s'adaptent au rythme de la croissance et des évolutions de l'entreprise.

Une solution claire, des coûts faibles

Pax reste à vos côtés. Que vous soyez une société tout juste créée ou une entreprise de taille moyenne – de concert avec vous, nous déterminons les besoins de prévoyance. En tout temps et quelle que soit la situation de votre entreprise. Nos normes répondent en permanence aux exigences de votre solution LPP et aux dispositions légales. De plus, en tant que membre de l'association professionnelle SGD Swiss Graphic Designers vous bénéficiez d'une réduction sur la contribution aux coûts pour votre caisse de pension.

des partenaires indépendants. Et surtout grâce à notre flexibilité. Que vous soyez une start-up, une PME ou une grande entreprise – vous êtes chez nous à la bonne adresse.

POLYVALENT À TOUS LES ÉGARDS

Pax offre de solides avantages dès le départ:

- Une prévoyance professionnelle, adaptée aux besoins de votre association professionnelle
- Un conseil personnalisé et direct sur le site Internet «solution+benefit»
- Des solutions de prévoyance transparentes pour des entreprises de toutes tailles
- Toutes les exigences légales en matière de prévoyance professionnelle sont satisfaites à 100 pour cent et peuvent être développées à loisir.
- Une vaste expérience, fruit de 130 années de tradition



DES AVANTAGES POUR VOUS LANCER

Avantages de l'assurance complète

Chez Pax, votre avoir de vieillesse est en lieu sûr. Le degré de couverture de la Pax, Fondation collective LPP est d'au moins 100 pour cent. Un découvert de la prévoyance professionnelle est donc exclu. C'est la raison pour laquelle les employeurs et les salariés ne sont jamais soumis à des contributions à l'assainissement. La stratégie de placement de Pax est axée sur la durabilité et la solvabilité. Le cadre légal est toujours respecté.

Protection complète

Faites appel à notre prévoyance de base. Nos plans offrent, à vous ainsi qu'à vos employés, une protection complète dans le cadre de la prévoyance professionnelle. Les exigences légales sont respectées dans toutes les variantes de plans.

Intérêt durable

Chez Pax, vous profitez d'intérêts supplémentaires attrayants sur votre avoir vieillesse grâce à une politique durable en matière d'excédents.

Cotisations rémunérées

Les contributions sont payables à la fin de l'année, mais peuvent être versées à l'avance en une fois ou en continu sur un compte. Ce dernier génère des intérêts en votre faveur jusqu'à la date d'échéance.

Transparence en matière de frais

Les frais de gestion de fortune ne sont pas débités du rendement. Pax présente séparément les cotisations d'épargne, de risque et de la contribution aux coûts. Vous recevez un aperçu clair et simple pour l'entreprise et pour chaque collaborateur.

Avantage pour les membres d'associations

En tant que membre de l'association professionnelle SGD Swiss Graphic Designers vous bénéficiez d'une réduction de 25 pour cent sur la contribution aux coûts.

Gestion en ligne pratique

La gestion administrative s'opère de façon simple et rapide. Vous gérez la prévoyance professionnelle de vos collaborateurs de manière indépendante sur Internet.

Votre association professionnelle



Votre interlocuteur



solution+benefit GmbH
Ralph Meyer, partenaire / directeur
Bernstrasse 1 / 3280 Morat
T: 026 670 74 20 / F: 026 670 74 22
www.solution-benefit.ch / info@solution-benefit.ch